Investissements

Manuvie

Aperçu du fonds

FONDS D'OBLIGATIONS ASIATIQUES À RENDEMENT GLOBAL MANUVIE

SÉRIE T6

Gestion d'actifs Manuvie limitée

25 janvier 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations asiatiques à rendement global Manuvie (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée (le « gestionnaire »), au 1 877 426-9991 ou à l'adresse de courriel fondsmutuelsmanuvie@manuvie.com ou rendez-vous sur le site fondscommunsmanuvie.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Veuillez vous reporter à la dernière page du présent document pour obtenir des précisions sur une fusion de fonds à confirmer concernant le Fonds.

BREF APERÇU

Code du fonds : MMF 1200 (FSR), 1500 (FE), 1300 (FM)

Date de création de la série : 10 août 2012

Valeur totale du fonds au 30 novembre 2017 : 36 475 760 $

Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,79 %

Gestionnaire du fonds : Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée

Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs Manuvie limitée (conseiller en valeurs), Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited (sous-conseiller) et Manulife Asset Management (Europe) Limited (sous-conseiller)

Distributions : Mensuelles, généralement à la fin du mois. Pour les comptes enregistrés d'Investissements Manuvie, les distributions sont réinvesties. Pour les autres comptes enregistrés, les distributions sont réinvesties, sauf si vous nous donnez d'autres directives. Pour les comptes non enregistrés, pour les titres acquis à compter du 1er sept. 2016, sauf par les investisseurs existants, les distributions sont versées en espèces, sauf si vous nous donnez d'autres directives. Toutes les distributions en espèces sont assujetties à des seuils minimums.

Placement minimal : 500 $ initialement, 25 $ par la suite

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et un potentiel de plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe, y compris des titres à rendement élevé de qualité inférieure qui sont émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des organisations supranationales et des sociétés situés en Asie, que ces titres soient libellés en monnaies de l'Asie ou d'ailleurs.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 novembre 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 novembre 2017)

1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,93 %
2	Bons du Trésor d'Indonésie, 7,00 %, 15 mai 2022	3,49 %
3	Obligation d'État de l'Australie, 3,25 %, 21 avr. 2029	2,57 %
4	Obligation d'État de l'Australie, 4,50 %, 21 avr. 2033	2,29 %
5	Gouvernement des Philippines, 3,50 %, 21 avr. 2023	2,06 %
6	State Grid Overseas Investment 2016 Ltd., 4,00 %, 4 mai 2047	1,80 %
7	Yongda Investment Ltd., 3,75 %, 21 juill. 2020	1,79 %
8	Bluestar Finance Holdings Ltd., 4,38 %, 31 déc. 2049	1,79 %
9	Gouvernement de Malaisie, 4,16 %, 15 juill. 2021	1,77 %
10	Société financière internationale, 6,30 %, 25 nov. 2024	1,66 %
	Le pourcentage total des 10 principaux placements représente	**33,15 %**

Nombre total de placements : 96

Répartition des placements (%) (30 novembre 2017)

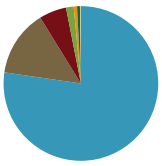

- **77,3** Obligations mondiales
- **13,9** Trésorerie et équivalents de trésorerie
- **5,7** Obligations supranationales
- **1,6** Obligations de sociétés canadiennes
- **0,7** Obligations de sociétés américaines
- **0,6** Obligations provinciales canadiennes
- **0,2** Autres actifs (passifs) nets

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a classé la volatilité de ce Fonds comme **faible à moyenne**.

Ce classement est fondé sur la mesure dans laquelle le rendement du Fonds a changé d'une année à l'autre. Il n'indique pas la mesure dans laquelle le Fonds sera volatil à l'avenir. Le classement peut changer au fil du temps. Un fonds présentant un niveau de risque faible peut quand même subir des pertes.

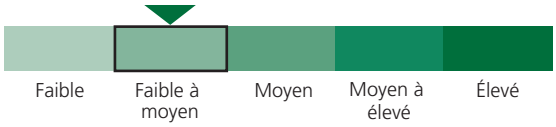

Pour de plus amples renseignements au sujet du niveau de risque et des risques précis qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série T6 du Fonds au cours des cinq dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel des titres de série T6 du Fonds pour chacune des cinq dernières années. La valeur du Fonds a diminué au cours de une des cinq années. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer quel a été le niveau de risque du Fonds par le passé. Cela n'indique pas quel sera le rendement du Fonds à l'avenir.

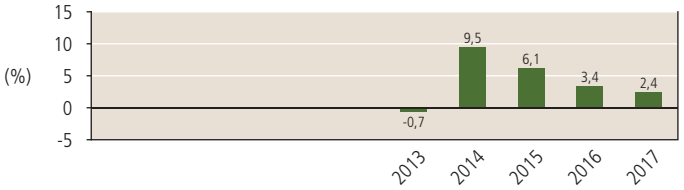

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau présente les meilleur et pire rendements des titres de série T6 du Fonds sur une période de trois mois au cours des cinq dernières années. Les meilleur et pire rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer. Veuillez prendre en considération le montant que vous pouvez vous permettre de perdre sur un court laps de temps.

	Rendement	3 mois se terminant le	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	6,37 %	31 janvier 2015	Votre placement se chiffrerait à 1 064 $.
Pire rendement	-5,65 %	31 juillet 2013	Votre placement se chiffrerait à 944 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des titres de série T6 du Fonds correspond à 5,01 % depuis le 10 août 2012. Si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds le 10 août 2012, vous posséderiez 1 296 $ au 30 novembre 2017.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir un revenu avec un potentiel de plus-value du capital en investissant dans des titres à revenu fixe asiatiques
- souhaitent diversifier leurs placements en investissant dans des titres à revenu fixe asiatiques
- préfèrent un niveau de risque faible à moyen pour leurs placements
- investissent à moyen terme, sur une période maximale de trois ans
- recherchent des liquidités mensuelles régulières qui consistent en un revenu net et/ou en un remboursement de capital

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer l'impôt sur le revenu sur toutes les distributions imposables que vous verse le Fonds ainsi que sur tous les bénéfices que vous dégagez lorsque vous faites racheter vos titres du Fonds. Le montant de l'impôt dépend des lois fiscales qui s'appliquent à vous et selon que vous détenez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Veuillez noter que si votre fonds est détenu dans un compte non enregistré, les distributions du fonds sont comprises dans votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en argent ou qu'elles soient réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série T6 du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du Fonds, vous devez choisir une option de frais de souscription. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais de souscription initiaux (FE)	De 0 à 5 du montant souscrit	De 0 à 50 sur chaque tranche de 1 000 souscrite	Vous et votre représentant décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant payé au moment de l'achat et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR) (frais réguliers)	Si vous vendez : moins de 1 an après la souscription : 6,0 moins de 2 ans après la souscription : 5,5 moins de 3 ans après la souscription : 5,0 moins de 4 ans après la souscription : 4,5 moins de 5 ans après la souscription : 4,0 moins de 6 ans après la souscription : 3,5 après 6 ans : 0,0	De 0 à 60 sur chaque tranche de 1 000 vendue	■ Le taux des frais de souscription reportés est fixe. Il correspond à un pourcentage du montant initial souscrit. Ces frais sont prélevés sur le produit de la vente ■ Lorsque vous souscrivez des titres du Fonds, le gestionnaire verse une commission de 5,0 % à la société de votre représentant, selon le montant que vous avez payé. Les frais de souscription reportés que vous payez sont versés au gestionnaire ■ Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos titres chaque année sans devoir acquitter de frais de souscription reportés ■ Vous pouvez échanger vos titres contre des titres de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans devoir acquitter de frais de souscription reportés. Vous conservez plutôt le même calendrier de frais de souscription reportés qui s'applique au premier fonds souscrit
Frais de souscription reportés (FM) (frais modérés)	Si vous vendez : moins de 1 an après la souscription : 3,0 moins de 2 ans après la souscription : 3,0 moins de 3 ans après la souscription : 3,0 après 3 ans : 0,0	De 0 à 30 sur chaque tranche de 1 000 vendue	■ Le taux des frais modérés est fixe. Il correspond à un pourcentage du montant initial souscrit. Ces frais sont prélevés sur le produit de la vente ■ Lorsque vous souscrivez des titres du Fonds, le gestionnaire verse une commission de 2,0 % à la société de votre représentant, selon le montant que vous avez payé. Les frais de souscription modérés que vous payez sont versés au gestionnaire ■ Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos titres chaque année sans devoir acquitter de frais de souscription modérés ■ Vous pouvez échanger vos titres contre des titres de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans devoir acquitter de frais de souscription modérés. Vous conservez plutôt le même calendrier de frais de souscription modérés qui s'applique au premier fonds souscrit

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 30 juin 2017, les frais du Fonds s'élevaient à 1,80 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,00 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	1,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,01 %
Frais du Fonds	**1,80 %**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars ($)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 0,50 de la valeur de votre placement chaque année	Jusqu'à 5 par année pour chaque tranche de 1 000 investie
Frais de souscription reportés (frais réguliers) au cours des six premières années en FSR	Jusqu'à 0,25 de la valeur de votre placement chaque année	Jusqu'à 2,50 par année pour chaque tranche de 1 000 investie
Frais de souscription reportés (frais réguliers) après six ans	Jusqu'à 0,50 de la valeur de votre placement chaque année	Jusqu'à 5 par année pour chaque tranche de 1 000 investie
Frais de souscription reportés (frais modérés)	Jusqu'à 0,50 de la valeur de votre placement chaque année	Jusqu'à 5 par année pour chaque tranche de 1 000 investie

Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2,0 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger jusqu'à 2,0 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre OPC.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un OPC dans les deux jours ouvrables suivant la date de réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler un ordre de souscription dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Veuillez contacter Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, ou votre représentant afin d'obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Investissements Manuvie
Division de Gestion d'actifs Manuvie limitée
Bureau de réception des ordres
500 King Street North
Del Stn 500 G-B
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

1 877 426-9991
fondsmutuelsmanuvie@manuvie.com
fondscommunsmanuvie.ca

Pour en savoir plus au sujet des placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif** qui est accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

FUSION DE FONDS À CONFIRMER

Sous réserve de l'obtention de toutes approbations nécessaires des organismes de réglementation ou autres, Gestion d'actifs Manuvie limitée propose de fusionner le Fonds avec le Fonds tactique de titres de créance mondiaux Manuvie, avec prise d'effet vers le 20 avril 2018. Si vous avez des questions au sujet de la fusion ou d'un placement dans ce Fonds, veuillez communiquer avec le gestionnaire ou votre représentant. De plus amples renseignements figurent également dans le prospectus simplifié du Fonds.